

Paris apporte tout son appui au Français condamné au Burundi

@rib News, 26/07/2011 â€“ Source TF1 La France "est vivement prÃ©occupÃ©e" par la condamnation au Burundi d'un FranÃ§ais de 58 ans, Patrice Faye, Ã 25 ans de prison pour viols notamment sur mineures, a dÃ©clarÃ© mardi le Quai d'Orsay. Le ministÃ¨re met en cause les conditions de son procÃ©s. La prÃ©occupation de la France s'exprime aussi Ã l'Ã©gard des "conditions dans lesquelles la procÃ©dure s'est dÃ©roulÃ©e", a prÃ©cisÃ© dans sa dÃ©claration le porte-parole du ministÃ¨re, Bernard Valero, sans les dÃ©tailler.

"Notre compatriote a fait ou va faire appel de cette dÃ©cision" de condamnation Ã 25 ans de prison et Ã payer environ 14.000 euros de dommages et intÃ©rÃªts aux victimes, a-t-il ajoutÃ©. "Une nouvelle Ã©tape va s'ouvrir trÃ¨s vite et nous allons rester vigilants et en position de soutien et d'appui de notre compatriote", a insistÃ© Bernard Valero. Le ministÃ¨re "demeure mobilisÃ© pour soutenir M. Faye, lui apporter tout l'appui au titre de la protection consulaire et pour veiller Ã la prÃ©servation de ses droits, notamment de bÃ©nÃ©ficiaire d'une dÃ©fense Ã©quitable", a-t-il prÃ©cisÃ©. L'ambassadeur franÃ§ais au Burundi "est en contact permanent avec les autoritÃ©s locales" et a Ã©voquÃ© cette affaire ces derniÃ¨res semaines "avec un certain nombre de membres de gouvernement, avec des responsables de la prÃ©sidence de la RÃ©publique du Burundi", a poursuivi Bernard Valero. "Nous continuerons de faire passer les messages appropriÃ©s auprÃ¨s des interlocuteurs appropriÃ©s", a-t-il indiquÃ©.

Burundi / Point de presse du porte-parole du Quai d'Orsay PARIS, France, 26 juillet 2011 La France est vivement prÃ©occupÃ©e par la dÃ©cision rendue par la justice burundaise Ã l'Ã©gard de notre compatriote M. Faye ainsi que par les conditions dans lesquelles la procÃ©dure s'est dÃ©roulÃ©e. Depuis l'arrestation de notre ressortissant M. Faye, le 3 avril 2011, les services compÃ©tents du ministÃ¨re des Affaires Ã©trangÃ¨res et europÃ©ennes, tant Ã Paris qu'Ã Bujumbura, sont pleinement investis et dÃ©terminÃ©s Ã suivre sa situation avec la plus grande attention. M. Faye bÃ©nÃ©ficie de la protection consulaire de la part des agents de l'ambassade de France au Burundi qui lui rendent des visites rÃ©guliÃ¨res. La derniÃ¨re visite consulaire a eu lieu le 15 juillet 2011. Le ministÃ¨re des Affaires Ã©trangÃ¨res et europÃ©ennes demeure mobilisÃ© pour soutenir M. Faye, lui apporter tout l'appui au titre de la protection consulaire et pour veiller Ã la prÃ©servation de ses droits notamment de bÃ©nÃ©ficiaire d'une dÃ©fense Ã©quitable. Ce que je voudrais aujourd'hui est une double prÃ©occupation des autoritÃ©s franÃ§aises : la premiÃ¨re Ã l'Ã©gard de cette dÃ©cision de justice rendue et, d'autre part, la maniÃ¨re dont s'est dÃ©roulÃ©e cette premiÃ¨re phase de la procÃ©dure judiciaire. Je parle de la premiÃ¨re phase parce que notre compatriote a fait ou va faire appel de cette dÃ©cision. Une nouvelle Ã©tape va s'ouvrir trÃ¨s vite et nous allons rester vigilants et en position de soutien et d'appui de notre compatriote. Q â€“ Est-ce que des contacts supplÃ©mentaires ont Ã©tÃ© pris avec les autoritÃ©s burundaises et notamment le prÃ©sident burundais ? R â€“ Notre ambassadeur sur place Ã Bujumbura est complÃ©tement mobilisÃ© depuis le dÃ©but sur ce dossier et est en contact permanent avec les autoritÃ©s locales. Au cours des derniÃ¨res semaines, il a Ã©voquÃ© cette affaire avec un certain nombre de membres de gouvernement, avec des responsables de la prÃ©sidence de la RÃ©publique du Burundi. Nous continuerons de faire passer les messages appropriÃ©s auprÃ¨s des interlocuteurs appropriÃ©s. Q â€“ Est-ce qu'il est trop prÃ©coce pour parler d'extradition par exemple ? R â€“ Oui il est trop tÃ´t pour parler d'extradition Ã ce stade parce que nous comprenons des contacts que nous avons avec lui que notre compatriote a fait ou va faire appel. Source : France â€“ Ministry of Foreign Affairs